

États financiers consolidés de

GROUPE TVA INC.

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de
Groupe TVA inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **Groupe TVA inc.** qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2016 et 2015, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière [«IFRS»], ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe TVA inc. aux 31 décembre 2016 et 2015 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 3 mars 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006



GROUPE TVA INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

États financiers consolidés

États consolidés des résultats.....	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des capitaux propres	3
Bilans consolidés	4
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Notes	2016	2015
Revenus	2 et 26	590 866 \$	589 890 \$
Achats de biens et services	3 et 26	384 349	383 898
Coûts liés au personnel		161 116	158 602
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	14 et 15	35 961	33 515
Charges financières	5	3 378	4 104
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres	6	5 940	6 315
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition	7	40 100	60 107
Perte avant dépense (recouvrement) d'impôts et part (du bénéfice) de la perte dans les entreprises associées		(39 978)	(56 651)
Dépense (recouvrement) d'impôts	9	542	(7 818)
Part (du bénéfice) de la perte dans les entreprises associées		(829)	6 134
Perte nette		(39 691) \$	(54 967) \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux (à la) :			
Actionnaires		(39 855) \$	(55 226) \$
Participation ne donnant pas le contrôle		164	259
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	21	(0,92) \$	(1,42) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2016	2015
Perte nette		(39 691) \$	(54 967) \$
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés aux résultats :			
Couverture de flux de trésorerie :			
Gain (perte) sur évaluation d'instruments financiers dérivés	28	294	(462)
Impôts différés	9	(79)	124
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
Gain (perte) sur réévaluations	25	11 296	(3 446)
Impôts différés	9	(3 027)	928
		8 484	(2 856)
Résultat global		(31 207) \$	(57 823) \$
Résultat global attribuable aux (à la) :			
Actionnaires		(31 371) \$	(58 082) \$
Participation ne donnant pas le contrôle		164	259

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015
(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 21)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 23)		
Solde au 31 décembre 2014	98 647 \$	581 \$	162 595 \$	(3 618) \$	- \$	258 205 \$
Acquisition d'entreprises (note 8)	-	-	-	-	417	417
(Perte nette) bénéfice net	-	-	(55 226)	-	259	(54 967)
Émission de capital-actions, net des coûts de transaction	108 633	-	-	-	-	108 633
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(2 856)	-	(2 856)
Solde au 31 décembre 2015	207 280	581	107 369	(6 474)	676	309 432
(Perte nette) bénéfice net	-	-	(39 855)	-	164	(39 691)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	8 484	-	8 484
Solde au 31 décembre 2016	207 280 \$	581 \$	67 514 \$	2 010 \$	840 \$	278 225 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 décembre 2016 et 2015
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2016	2015
Actif			
Actif à court terme			
Espèces		17 219 \$	11 996 \$
Débiteurs	11	142 663	150 930
Impôts sur le bénéfice		3 966	6 787
Émissions, droits de diffusion et stocks	12	77 628	79 495
Charges payées d'avance		3 870	4 064
		245 346	253 272
Actif à long terme			
Droits de diffusion	12	44 684	36 321
Placements	13 et 26	12 756	12 594
Immobilisations	14	205 843	208 103
Actifs incorporels	7 et 15	32 493	39 770
Écart d'acquisition	7 et 16	37 885	77 985
Actif au titre des prestations définies	25	4 250	–
Impôts différés	9	3 351	7 069
		341 262	381 842
Total de l'actif		586 608 \$	635 114 \$

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

Aux 31 décembre 2016 et 2015
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2016	2015
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	17	105 523 \$	112 914 \$
Impôts sur le bénéfice		1 250	1 769
Droits de diffusion à payer		92 627	88 867
Provisions	18	6 638	7 107
Revenus reportés	24	19 847	28 148
Dette échéant à court terme	19	6 562	4 219
		232 447	243 024
Passif à long terme			
Dette à long terme	19	62 561	68 812
Autres éléments de passif	20	11 579	10 974
Impôts différés	9	1 796	2 872
		75 936	82 658
Capitaux propres			
Capital-actions	21	207 280	207 280
Surplus d'apport		581	581
Bénéfices non répartis		67 514	107 369
Cumul des autres éléments du résultat global	23	2 010	(6 474)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		277 385	308 756
Participation ne donnant pas le contrôle		840	676
		278 225	309 432
Engagements, garanties et éventualités	18 et 27		
Total du passif et des capitaux propres		586 608 \$	635 114 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 3 mars 2017, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

(signé)

Sylvie Lalande, Présidente du conseil d'administration

Marc A. Courtois, Président du comité d'audit

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Perte nette		(39 691) \$	(54 967) \$
Ajustements pour :			
Amortissement	5, 14 et 15	36 243	33 829
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition	7	40 100	60 107
Part (du bénéfice) de la perte dans les entreprises associées		(829)	6 134
Impôts différés	9	(494)	(8 663)
Autres	6	303	24
Fonds générés par l'exploitation courante		35 632	36 464
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation	10 a)	6 023	58 830
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		41 655	95 294
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	14	(29 081)	(23 900)
Acquisitions d'actifs incorporels	15	(2 285)	(2 642)
Acquisitions nettes d'entreprises	8	222	(57 147)
Variation des placements	26	(895)	(2 620)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(32 039)	(86 309)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Diminution du découvert bancaire		–	(4 486)
Remboursement de la dette à long terme	19	(4 190)	(940)
Remboursement de la facilité de crédit de la société mère	26	–	(100 000)
Émission de capital-actions, net des coûts de transaction	21	–	108 633
Remboursement d'instruments financiers dérivés		(203)	(196)
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement		(4 393)	3 011
Variation nette des espèces		5 223	11 996
Espèces au début de l'exercice		11 996	–
Espèces à la fin de l'exercice		17 219 \$	11 996 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication active dans l'industrie de la télédiffusion et de la production, des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que des magazines. La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 1600 boul. de Maisonneuve Est, Montréal (Québec), Canada. Les participations de la Société dans ses principales filiales sont les suivantes :

	% de détention
TVA Publications inc.	100,0 %
Les Publications Charron & Cie inc.	100,0 %
MELS Studios et Postproduction s.e.n.c.	100,0 %
MELS Doublage inc.	100,0 %
TVA Productions inc.	100,0 %
TVA Productions II inc.	100,0 %
TVA Ventes et Marketing inc.	100,0 %

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 k)), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 t)) et de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies (note 1 u)), et sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées sont présentées séparément de la participation de la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se composent du montant des participations ne donnant pas le contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et leurs parts des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans les participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des opérations portant sur les capitaux propres.

c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats sous la rubrique « Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres ».

Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les bilans consolidés dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires, et sont initialement évaluées à la juste valeur.

d) Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif financiers libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les transactions conclues en devises sont converties en monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice sous la rubrique « Charges financières ».

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Constatation des revenus

La Société comptabilise ses revenus d'exploitation quand les critères suivants sont respectés :

- le montant des revenus peut être évalué de façon fiable;
- la réception des avantages économiques liés à la transaction est probable;
- les dépenses engagées ou à être engagées en regard de la transaction peuvent être évaluées de façon fiable;
- l'état d'avancement des travaux peut être évalué de façon fiable lorsque les services sont rendus; et
- les risques importants et avantages découlant de la propriété, y compris le contrôle effectif, sont transférés à l'acheteur lorsque les biens sont vendus.

Revenus de publicité

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'espaces publicitaires sur les sites internet de la Société sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Les revenus tirés de la vente d'espaces publicitaires dans les magazines sont constatés au moment où la publicité est publiée, soit à la parution du magazine.

Revenus d'abonnement

Les revenus provenant d'abonnement de clients à des services de télévision spécialisés sont constatés mensuellement lorsque le service est rendu.

Les montants reçus à titre d'abonnement à des magazines sont comptabilisés comme revenus reportés et les revenus sont constatés sur la durée de l'abonnement.

Revenus provenant de la vente de magazines en kiosque

Les revenus tirés de la vente de magazines en kiosque sont constatés au moment de la livraison en kiosque et sont calculés en utilisant un montant de revenus, déduction faite d'une provision pour retours futurs.

Revenus provenant de la location de studios et d'équipements

Les revenus tirés de la location de studios et d'équipements sont constatés sur la durée de location.

Revenus provenant des services de postproduction et d'effets visuels

Les revenus tirés des services de postproduction et d'effets visuels sont constatés au moment où le service est rendu.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie séparément identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice financier de même que lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de sortie, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

g) Contrats-échanges

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Les revenus y étant associés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services fournis.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

h) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants qui sont prévus être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est constatée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments comptabilisés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

i) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options en vue de calculer le résultat dilué par action.

j) Contrats de location

Les actifs sous contrats de location sont classés au début du contrat de location en tant que i) contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location-exploitation pour tous les autres contrats de location.

Les paiements en vertu des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est reporté et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
<ul style="list-style-type: none">Espèces	<ul style="list-style-type: none">Débiteurs	<ul style="list-style-type: none">Placements de portefeuille inclus sous la rubrique « Placements »	<ul style="list-style-type: none">Créditeurs et charges à payerDroits de diffusion à payerProvisionsDettes à long termeAutres passifs financiers à long terme inclus sous la rubrique « Autres éléments de passif »

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et que la juste valeur ne peut pas être étayée de façon suffisamment fiable et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat global. Les actifs financiers classés comme prêts et créances ainsi que les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

Swap de taux d'intérêt et comptabilité de couverture

La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Par contre, elle utilise un instrument financier dérivé pour gérer son risque lié aux variations du taux d'intérêt. Ainsi, elle utilise un swap de taux d'intérêt pour fixer les déboursés d'intérêts futurs sur une tranche de sa dette qui porte intérêt à taux variable. La Société a désigné ce swap de taux d'intérêt comme une couverture de flux de trésorerie et, conformément à la comptabilité de couverture, la tranche efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est immédiatement comptabilisée aux résultats dans les charges financières. La tranche efficace de la couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisée aux résultats au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Les frais d'intérêt sur la tranche de dette à long terme couverte sont inscrits au taux d'intérêt de la couverture.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

l) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

m) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la programmation et la production de produits télévisuels, la distribution de films ainsi que l'édition de magazines au Canada. L'aide gouvernementale est enregistrée à titre de revenus ou de réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

L'aide relative aux productions d'émissions est enregistrée en réduction des coûts de production, lesquels sont présentés dans les charges d'exploitation. Dans le secteur magazines, l'aide gouvernementale liée à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines est comptabilisée à titre de revenus. L'aide gouvernementale est initialement présentée dans les revenus reportés et amortie sur le nombre de parutions.

n) Comptes clients

Les comptes clients sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour créances douteuses. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouverts.

o) Émissions, droits de diffusion et stocks

Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de diffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et de services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liés à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs seront générés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

o) Émissions, droits de diffusion et stocks (suite)

Droits de diffusion et droits de diffusion à payer

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. La Société constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées :

- i) le coût de chaque émission, film, série ou droit de diffuser un événement en direct est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable;
- ii) les émissions, films ou séries ont été acceptés par la Société ou l'événement en direct est diffusé conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion;
- iii) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou diffusion ou l'événement en direct est diffusé.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous les rubriques « Émissions, droits de diffusion et stocks » et « Droits de diffusion ».

Les droits de diffusion sont classés à court terme ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés.

Les droits de diffusion à payer sont classés comme éléments de passif à court ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

Stocks

Les stocks de produits sont évalués au moindre du coût, déterminé selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de réalisation nette.

Valeur de réalisation nette

Les estimations des revenus futurs, utilisées pour déterminer les valeurs de réalisation des inventaires liés à la diffusion, sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin. La valeur comptable des émissions réalisées et des productions en cours de réalisation ainsi que des droits de diffusion est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

La valeur de réalisation nette des stocks de produits représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le montant de la dépréciation des émissions, des droits de diffusion et des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Placements

Les placements dans des entreprises sur lesquelles la Société possède une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des résultats d'exploitation dans les entreprises associées est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les autres placements sont comptabilisés au coût. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative s'il existe une preuve objective que le placement s'est déprécié.

q) Immobilisations

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût, lequel représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôts s'y rapportant, et/ou les coûts de développement, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les dépenses, telles que les charges d'entretien et de réparation, sont comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire selon les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et leurs composantes	10 à 40 ans
Équipements	5 à 15 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la durée d'utilité estimative.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux immobilisations importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

r) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition d'une entreprise est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 f)), l'écart d'acquisition est attribué à une UGT à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou du groupe d'UGT qui bénéficiera des synergies prévues de l'acquisition de l'entreprise.

Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion, les licences d'exploitation de magazines et les marques de commerce de publication ont une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amortis. En particulier, étant donné le faible coût de renouvellement des licences de télédiffusion, la direction estime qu'il est économiquement avantageux de renouveler les licences et de respecter toutes les règles et modalités inhérentes à ces licences.

Les listes de clients ainsi que les clauses de non-concurrence provenant d'acquisitions d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les logiciels sont initialement comptabilisés au coût. Les actifs incorporels développés à l'interne tels que les logiciels et les sites internet sont essentiellement composés de coûts internes relatifs au développement de ces actifs pouvant être utilisés à l'interne ou pour fournir des services aux clients. Ces coûts sont capitalisés lorsque la phase de développement de l'application du logiciel commence. Les dépenses engagées avant cette phase sont comptabilisés en charge.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

<u>Éléments d'actif</u>	<u>Durée d'utilité estimative</u>
Logiciels, sites internet et applications mobiles	3 à 10 ans
Ententes de non-concurrence et listes de clients	3 à 10 ans
Entente favorable de distribution	43 mois

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

s) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les frais de rationalisation, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsqu'un plan détaillé de rationalisation existe et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

t) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des dirigeants ou à des administrateurs qui prévoient le règlement en espèces, telles que les unités d'actions différées et les unités d'actions liées à la performance, ou le règlement en espèces ou autres actifs au gré du détenteur, telles que les options d'achat d'actions, sont évaluées à la juste valeur et sont classées en tant que passif. Le coût de rémunération est comptabilisé à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

La juste valeur des unités d'actions différées et des unités d'actions liées à la performance est déterminée selon le cours de l'action afférente à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur des options d'achat d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution et des hypothèses telles que le taux d'intérêt sans risque, la volatilité prévue et la durée de vie restante prévue de l'option.

L'exercice du jugement et les hypothèses utilisées dans l'évaluation de la juste valeur du passif lié aux régimes d'options d'achat d'actions peuvent avoir une incidence sur la charge de rémunération enregistrée aux résultats. Les principales hypothèses sont décrites à la note 22.

u) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre aux employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

u) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies constatés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- i) le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice;
- ii) le coût au titre des services passés constaté à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont constatés.

Les intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de charges financières, sont déterminés en multipliant le passif ou l'actif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- i) les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience;
- ii) la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt anticipé des actifs du régime compris dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies;
- iii) les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

En vertu d'un ancien régime, la Société offre aussi à certains des employés à la retraite une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Les employés actifs de la Société ne bénéficient plus de ce type de protection post-retraite. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et du jugement qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date d'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs prévus, un taux d'actualisation avant impôts (« CMPC ») et un taux de croissance perpétuelle. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 16.

ii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies sont fondés sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les charges financières comptabilisés dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable de l'actif au titre des prestations définies ou des autres éléments de passif dans le bilan consolidé. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 25.

iii) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à des tierces parties à la date de l'évaluation. Une appréciation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi nécessaire. Une description des principales provisions, y compris l'appréciation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges légaux sur les états financiers consolidés, est présentée à la note 18.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Utilisation d'estimations et de jugement (suite)

Les éléments suivants représentent les jugements les plus importants de la direction, autres que ceux qui impliquent des estimations :

i) Détermination d'une durée d'utilité pour l'amortissement des actifs ayant une durée d'utilité déterminée

Pour chaque catégorie d'actifs ayant une durée d'utilité déterminée, la direction doit déterminer sur quelle période la Société s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés aux actifs. La détermination d'une durée d'utilité exige du jugement et a un impact sur la charge d'amortissement comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

ii) Détermination des UGT aux fins des tests de dépréciation

La détermination des UGT exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie séparément identifiables générées par le groupe d'actifs. Dans l'identification des actifs à regrouper dans une UGT, la Société considère, entre autres, l'offre de services combinés, le partage des infrastructures de télédiffusion, l'intégration des actifs médias, la similarité à l'exposition au risque du marché et l'importance. La détermination des UGT pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

iii) Interprétation des lois et règlements

L'interprétation des lois et règlements, y compris les règles fiscales, exige du jugement de la direction qui peut avoir un impact sur la comptabilisation de provisions pour litiges et des impôts sur le bénéfice dans les états financiers consolidés.

w) Prises de position récentes en matière de comptabilité

i) L'IFRS 9 – *Instruments financiers* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec une application anticipée permise.

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les mesures de gestion des risques prises par les entités.

La Société ne s'attend pas à des répercussions importantes à la suite de l'application de l'IFRS 9.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

w) Prises de position récentes en matière de comptabilité (suite)

- ii) L'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec une application anticipée permise.

L'IFRS 15 précise comment et quand une entité doit constater ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers. La norme fournit un modèle à cinq étapes fondé sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients.

La Société ne s'attend pas à des répercussions importantes à la suite de l'application de l'IFRS 15.

- iii) L'IFRS 16 – *Contrats de location* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, avec une application anticipée permise si l'IFRS 15 a été appliquée ou est appliquée au même moment que l'IFRS 16.

L'IFRS 16 établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf certaines exceptions. En particulier, les preneurs devront présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents.

La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés mais celle-ci pourrait avoir des impacts matériels étant donné que la Société est engagée en vertu de contrats de location à long terme pour des locaux et des équipements.

Selon l'IFRS 16, les charges reliées aux contrats de location seront comptabilisées aux résultats majoritairement comme une dépense d'amortissement d'un actif, accompagnée d'une charge financière sur le passif financier afférent à cet actif. Puisque les charges reliées aux contrats de location-exploitation sont présentement comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont encourues, l'adoption de l'IFRS 16 modifiera le moment où celles-ci seront comptabilisées sur la durée du bail ainsi que la présentation des dépenses dans l'état des résultats.

2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services publicitaires, les redevances, services de location et de postproduction et autres services rendus ainsi que les ventes de produits est la suivante :

	2016	2015
Services publicitaires	292 344 \$	291 681 \$
Redevances	119 943	110 934
Services de location et de postproduction et autres services rendus	63 246	71 185
Ventes de produits	115 333	116 090
	590 866 \$	589 890 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

3. ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Les principales composantes se détaillent comme suit :

	2016	2015
Droits et coûts de production	251 179 \$	258 481 \$
Tirage et distribution	33 227	31 875
Services rendus par la société mère		
- Commissions sur ventes publicitaires	20 553	17 889
- Autres	8 647	8 856
Coûts liés aux immeubles	21 286	20 173
Marketing, publicité et promotion	17 730	15 360
Autres	31 727	31 264
	384 349 \$	383 898 \$

4. CONTRATS-ÉCHANGES

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a constaté des revenus et des charges d'exploitation à titre de contrats-échanges pour un montant de 5 589 000 \$ (6 604 000 \$ en 2015).

5. CHARGES FINANCIÈRES

	Note	2016	2015
Intérêts sur la dette à long terme	19	2 449 \$	3 078 \$
Intérêts sur la facilité de crédit de la société mère	26	–	805
Amortissement des frais de financement		282	314
Charge d'intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	25	350	51
Perte (gain) sur change		330	(342)
Autres		(33)	198
		3 378 \$	4 104 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

6. FRAIS DE RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES

	2016	2015
Frais de rationalisation des activités d'exploitation	4 822 \$	6 253 \$
Dépréciation d'actifs	100	–
Autres	1 018	62
	5 940 \$	6 315 \$

Frais de rationalisation des activités d'exploitation

Au cours des exercices 2016 et 2015, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation suite à l'abolition de postes et à la cessation de la publication de titres qui se détaillent comme suit :

	2016	2015
Télédiffusion et production	2 507 \$	2 798 \$
Magazines	1 834	2 920
Services cinématographiques et audiovisuels	481	535
	4 822 \$	6 253 \$

Dépréciation d'actifs

Au cours de l'exercice 2016, la Société a constaté une charge de dépréciation de 100 000 \$ pour un actif incorporel appartenant au secteur magazines.

Autres

Au cours de l'exercice 2016, la Société a également comptabilisé une charge de 748 000 \$ à titre de compensation à Vidéotron ltée, une société sous contrôle commun, à la suite de la résiliation d'un bail avec la Société.

De plus, au cours de 2016, la Société a comptabilisé des honoraires professionnels de 72 000 \$ relativement aux acquisitions de 2014 et 2015 (689 000 \$ pour l'exercice 2015) ainsi qu'une perte de 198 000 \$ sur une contrepartie conditionnelle à recevoir du Groupe Sogides inc., suite à la vente des activités acquises d'édition de livres lors de la transaction d'acquisition de 2015 (note 8).

Suite à un jugement favorable par la Cour d'appel du Québec à Vidéotron ltée et à Groupe TVA, la Société avait comptabilisé un gain sur litige de 627 000 \$, incluant des intérêts, au cours de l'exercice 2015.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. DÉPRÉCIATION D'UNE LICENCE ET DE L'ÉCART D'ACQUISITION

La tendance continue à la baisse des produits d'exploitation dans l'industrie des magazines, notamment les revenus publicitaires et les ventes en kiosque, a amené la Société, au cours du troisième trimestre 2016, à effectuer un test de dépréciation sur l'UGT du secteur magazines. La Société a alors conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, de l'UGT magazines était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 40 100 000 \$, sans incidence fiscale, a été comptabilisée.

Au cours du troisième trimestre 2015, les conditions de marché dans le secteur de la télévision, particulièrement la pression continue sur les revenus publicitaires, avaient amené la Société à effectuer un test de dépréciation sur l'UGT du secteur télédiffusion et production. La Société avait alors conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, de l'UGT télédiffusion et production était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation non monétaire de 60 107 000 \$ avait été comptabilisée au niveau de la licence de télédiffusion, dont 30 054 000 \$ sans incidence fiscale.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. ACQUISITION ET DISPOSITION D'ENTREPRISES

Le 12 avril 2015, la Société a acquis de Transcontinental inc. 14 magazines, dont quatre sont détenus et opérés en partenariat, trois sites web, des contrats relatifs à de l'édition sur mesure et des activités d'édition de livres pour un prix d'achat en espèces de 56 286 000 \$ incluant un montant de 786 000 \$ à titre d'ajustement final en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société d'investir dans la production et la diffusion de contenus de divertissement et d'information de haute qualité, riches et diversifiés. Les actifs incorporels acquis se composent essentiellement de listes de clients et de marques de commerce. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de la qualité du contenu et des synergies attendues.

La répartition finale du prix d'acquisition entre les justes valeurs des actifs et passifs identifiables liés à cette acquisition se résume comme suit :

Actifs acquis	
Actif à court terme	20 930 \$
Placement	2 237
Immobilisations	867
Actifs incorporels	19 250
Écart d'acquisition	34 162
Impôts différés	400
	77 846
Passifs repris	
Passif à court terme	(21 143)
	(21 143)
Actifs nets acquis à la juste valeur	56 703
Participation ne donnant pas le contrôle	(417)
Contrepartie en espèces	56 286 \$

Dans le cadre de cette transaction, la Société a simultanément cédé les activités acquises d'édition de livres à Groupe Sogides inc., une société sous contrôle commun, pour un prix convenu de 720 000 \$ dont 300 000 \$ en espèces et une contrepartie conditionnelle à recevoir évaluée à 420 000 \$. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a encaissé un montant de 222 000 \$ à titre de contrepartie conditionnelle finale et a donc enregistré une perte de 198 000 \$ dans ses autres éléments pour refléter la variation de valeur de cette contrepartie.

Les revenus consolidés de la Société et sa perte nette pro forma consolidée pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 auraient été de 611 979 000 \$ et de 56 005 000 \$ respectivement si cette acquisition nette d'entreprise avait eu lieu au début de l'exercice 2015.

Un montant de 6 758 000 \$ de l'écart d'acquisition est déductible aux fins des impôts sur le bénéfice.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. ACQUISITION ET DISPOSITION D'ENTREPRISES (suite)

MELS

Le 30 décembre 2014, Groupe TVA a fait l'acquisition de la presque totalité des actifs (incluant certains passifs d'exploitation) de Vision Globale A.R. ltée pour un prix d'achat en espèces de 116 115 000 \$, net des espèces acquises, ainsi qu'un ajustement postérieur à la clôture de 1 161 000 \$ payé en 2015. La répartition finale du prix d'acquisition entre les justes valeurs des actifs et passifs identifiables liés à cette acquisition se résume comme suit :

	Allocation préliminaire en 2014	Ajustements en 2015	Allocation finale
Actifs acquis			
Espèces	24 \$	– \$	24 \$
Actif à court terme	8 205	–	8 205
Immobilisations	96 298	1 881	98 179
Actifs incorporels	6 933	3 700	10 633
Écart d'acquisition	12 335	(4 443)	7 892
	123 795	1 138	124 933
Passifs repris			
Passif à court terme	(6 332)	–	(6 332)
Passif à long terme	(1 324)	23	(1 301)
	(7 656)	23	(7 633)
Actifs nets acquis à la juste valeur	116 139 \$	1 161 \$	117 300 \$
Contrepartie			
Espèces	116 139 \$	1 161 \$	117 300 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) se présentent comme suit :

	2016		2015	
Exigibles	1 036	\$	845	\$
Différés	(494)		(8 663)	
	542	\$	(7 818)	\$

Le tableau suivant fait le rapprochement entre le recouvrement d'impôts selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,9 % en 2016 et 2015 et la dépense (le recouvrement) d'impôts aux états consolidés des résultats :

	2016		2015	
Recouvrement d'impôts au taux d'imposition réglementaire national	(10 754)	\$	(15 239)	\$
(Diminution) augmentation découlant de ce qui suit :				
Incidence fiscale du revenu imposable (de la perte déductible) de Télévision ROC	78		(1 452)	
Incidence fiscale de charges non déductibles et de revenus non imposables	454		547	
Dépréciation non déductible de la licence et de l'écart d'acquisition	10 787		8 084	
Autres	(23)		242	
Dépense (recouvrement) d'impôts	542	\$	(7 818)	\$

Les principaux éléments constituant le montant de l'actif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur le recouvrement d'impôts différés sont les suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2016	2015	2016	2015
Pertes reportables	109	\$ 855	746	\$ 2 091
Créditeurs, charges à payer et provisions	1 604	1 604	–	(429)
Régimes à prestations définies	(625)	623	(1 779)	(15)
Immobilisations	1 873	1 338	(535)	(309)
Écart d'acquisition et actifs incorporels	(3 707)	(4 268)	(561)	(8 203)
Autres	2 301	4 045	1 635	(1 798)
	1 555	\$ 4 197	(494)	\$ (8 663)

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les changements dans l'actif net (le passif net) d'impôts différés se présentent comme suit :

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	4 197 \$	(6 415) \$
Comptabilisés dans l'état des résultats	494	8 663
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(3 106)	1 052
Autres	(30)	897
Solde à la fin de l'exercice	1 555 \$	4 197 \$
Actifs d'impôts différés	3 351	7 069
Passifs d'impôts différés	(1 796)	(2 872)
	1 555 \$	4 197 \$

La Société n'a constaté aucun passif d'impôts différés au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir de ses placements ou que ces bénéfices non répartis deviennent imposables.

Au 31 décembre 2016, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes opérationnelles pour un montant approximatif de 406 000 \$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs et qui viennent à échéance en 2035 et 2036.

De plus, la Société dispose d'un montant de 167 374 000 \$ de pertes en capital sans échéance qui n'ont pas été constatées et qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

10. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants présentent les informations additionnelles à l'égard des états consolidés des flux de trésorerie.

- a) La variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, déduction faite de l'incidence des acquisitions d'entreprises, se présente comme suit :

	2016	2015
Débiteurs	7 847 \$	4 307 \$
Émissions, droits de diffusion et stocks	(6 496)	(8 917)
Créditeurs et charges à payer	(961)	11 478
Droits de diffusion à payer	4 752	43 823
Actifs et passifs d'impôts exigibles	2 302	(536)
Actif au titre des prestations définies et autres éléments de passif	7 155	(353)
Autres	(8 576)	9 028
	6 023 \$	58 830 \$

- b) Les montants versés (encaissés) pour les intérêts et les impôts sur le bénéfice sont classés au titre des activités d'exploitation et se présentent comme suit :

	2016	2015
Intérêts versés	2 570 \$	3 975 \$
Impôts sur le bénéfice (encaissés) versés (déduction faite des paiements ou des remboursements)	(1 271)	1 374

11. DÉBITEURS

	Note	2016	2015
Comptes clients	28 b)	83 876 \$	90 307 \$
Autres débiteurs		22 533	19 751
Comptes clients et autres débiteurs de sociétés sous contrôle commun et affiliées		31 908	34 376
Crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir		4 346	6 496
		142 663 \$	150 930 \$

Les comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun et affiliées sont soumis aux mêmes conditions que les comptes clients.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

12. ÉMISSIONS, DROITS DE DIFFUSION ET STOCKS

	2016			
	Court terme	Long terme	Total	
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	5 191	\$ –	\$ 5 191	\$
Droits de diffusion	70 980	44 684	115 664	
Stocks	1 457	–	1 457	
	77 628	\$ 44 684	\$ 122 312	\$

	2015			
	Court terme	Long terme	Total	
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	3 186	\$ –	\$ 3 186	\$
Droits de diffusion	74 695	36 321	111 016	
Stocks	1 614	–	1 614	
	79 495	\$ 36 321	\$ 115 816	\$

Le coût des stocks et les charges liées aux émissions et aux droits de diffusion inclus dans les achats de biens et services et dans les coûts liés au personnel s'élèvent à 369 270 000 \$ en 2016 (367 621 000 \$ en 2015). En 2016, un montant total de 268 000 \$ (752 000 \$ en 2015) a été comptabilisé dans les achats de biens et services pour la dépréciation de stocks, d'émissions et de droits de diffusion.

13. PLACEMENTS

	2016		2015	
Télé Inter-Rives Ltée, entreprise associée, participation de 45 %	9 131	\$	9 240	\$
Publications Senior inc., entreprise associée, participation de 50 %	2 646		2 289	
Autres placements	979		1 065	
	12 756	\$	12 594	\$

Télé Inter-Rives est une entreprise exploitant quatre stations régionales de télévision dont deux sont des stations affiliées au Réseau TVA, lequel est détenu par la Société. Son établissement principal est situé à Rivière-du-loup, Québec, Canada.

Publications Senior inc. est une entreprise exploitant des magazines et sites web, principalement « Le Bel Âge » et « Good times », acquis lors de la transaction d'acquisition de magazines complétée avec Transcontinental inc. le 12 avril 2015 (note 8). Son établissement principal est situé à Montréal, Québec, Canada.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

14. IMMOBILISATIONS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et 2015, les changements dans la valeur nette comptable des immobilisations sont les suivants :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Équipements	Projets en cours de développement	Total
Coût :				
Solde au 31 décembre 2014	165 445 \$	207 280 \$	8 109 \$	380 834 \$
Acquisitions ¹	3 375	9 018	15 731	28 124
Acquisition d'entreprises (note 8)	2 436	(244)	556	2 748
Reclassement	303	1 361	(1 434)	230
Radiations et dispositions	(253)	(527)	–	(780)
Solde au 31 décembre 2015	171 306	216 888	22 962	411 156
Acquisitions ¹	5 396	13 071	5 781	24 248
Reclassement	10 516	11 892	(22 408)	–
Radiations et dispositions ¹	(560)	(1 997)	–	(2 557)
Solde au 31 décembre 2016	186 658 \$	239 854 \$	6 335 \$	432 847 \$
Amortissement et dépréciation cumulés :				
Solde au 31 décembre 2014	64 615 \$	114 790 \$	– \$	179 405 \$
Amortissement	6 471	17 918	–	24 389
Radiations et dispositions	(214)	(527)	–	(741)
Solde au 31 décembre 2015	70 872	132 181	–	203 053
Amortissement	6 987	19 471	–	26 458
Radiations et dispositions ¹	(560)	(1 947)	–	(2 507)
Solde au 31 décembre 2016	77 299 \$	149 705 \$	– \$	227 004 \$
Valeur nette comptable :				
Au 31 décembre 2015	100 434 \$	84 707 \$	22 962 \$	208 103 \$
Au 31 décembre 2016	109 359	90 149	6 335	205 843

¹ La variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par les créiteurs et charges à payer, composée majoritairement d'équipements, est une baisse de 4 883 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 (une hausse de 4 185 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). De plus, la Société a disposé de matériel informatique pour une contrepartie de 50 000 \$, soit un produit de disposition équivalent à sa valeur nette comptable alors qu'en 2015, la Société avait disposé d'un équipement connexe à un bâtiment pour un produit de disposition de 39 000 \$.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

15. ACTIFS INCORPORELS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et 2015, les changements dans la valeur nette comptable des licences et autres actifs incorporels sont les suivants :

	Licences de télédiffusion ¹	Logiciels, sites internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ¹	Projets en cours de développement	Total
Coût :					
Solde au 31 décembre 2014	92 569 \$	52 650 \$	9 844 \$	419 \$	155 482 \$
Acquisitions ²	–	1 191	–	1 607	2 798
Acquisition d'entreprises (note 8)	–	1 852	20 971	–	22 823
Reclassement	–	151	–	(381)	(230)
Radiations et dispositions	–	(450)	(35)	–	(485)
Solde au 31 décembre 2015	92 569	55 394	30 780	1 645	180 388
Acquisitions ²	–	1 979	–	347	2 326
Reclassement	–	1 645	–	(1 645)	–
Radiations et dispositions	–	–	(100)	–	(100)
Solde au 31 décembre 2016	92 569 \$	59 018 \$	30 680 \$	347 \$	182 614 \$

Au 31 décembre 2016, le coût des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composé de logiciels, sites internet et applications mobiles, est de 13 218 000 \$ (11 489 000 \$ au 31 décembre 2015). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a enregistré des acquisitions d'actifs incorporels générés à l'interne de 1 729 000 \$ (2 064 000 \$ en 2015) et n'a radié aucun actif incorporel généré à l'interne (radiation de 71 000 \$ en 2015 pour des actifs incorporels générés à l'interne qui étaient complètement amortis).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

15. ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de télédiffusion ¹	Logiciels, sites internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ¹	Projets en cours de développement	Total
Amortissement et dépréciation cumulés :					
Solde au 31 décembre 2014	32 462	\$ 38 142	\$ 1 231	\$ –	\$ 71 835
Amortissement	–	5 203	3 923	–	9 126
Dépréciation (note 7)	60 107	–	–	–	60 107
Radiations et dispositions	–	(450)	–	–	(450)
Solde au 31 décembre 2015	92 569	42 895	5 154	–	140 618
Amortissement	–	4 921	4 582	–	9 503
Solde au 31 décembre 2016	92 569	\$ 47 816	\$ 9 736	\$ –	\$ 150 121

Valeur nette comptable :

Solde au 31 décembre 2015	–	\$ 12 499	\$ 25 626	\$ 1 645	\$ 39 770
Solde au 31 décembre 2016	–	11 202	20 944	347	32 493

¹ Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et comprennent des licences de télédiffusion, complètement dépréciées, qui sont affectées à l'UGT du secteur télédiffusion et production ainsi qu'une licence d'exploitation d'un magazine, complètement dépréciée et des marques de commerce affectées à l'UGT du secteur magazines pour une valeur nette comptable de 9 244 000 \$.

² La variation nette des acquisitions d'actifs incorporels financées par les créiteurs et charges à payer, composée majoritairement de logiciels, est une hausse de 41 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 (une hausse de 121 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015).

Au 31 décembre 2016, l'amortissement et la dépréciation cumulés des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composé de logiciels, sites internet et applications mobiles, est de 11 018 000 \$ (8 175 000 \$ au 31 décembre 2015). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a enregistré une dépense d'amortissement pour les actifs incorporels générés à l'interne de 2 843 000 \$ (1 326 000 \$ en 2015).

Au 31 décembre 2016, la valeur nette comptable des actifs incorporels générés à l'interne est de 2 200 000 \$ (3 314 000 \$ au 31 décembre 2015).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

16. ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition aux 31 décembre 2016 et 2015 se détaille comme suit :

	Note	2016	2015
Coût		197 559 \$	197 559 \$
Amortissement et dépréciation cumulés	7	159 674	119 574
Valeur nette comptable		37 885 \$	77 985 \$

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'UGT du secteur des services cinématographiques et audiovisuels est de 7 892 000 \$. Le solde de 29 993 000 \$ est attribué à l'UGT du secteur magazines (70 093 000 \$ en 2015).

Valeurs recouvrables

Les valeurs recouvrables des UGT ont été déterminées sur la base de la valeur la plus élevée entre une valeur d'utilité ou une juste valeur diminuée des coûts de sortie pour les tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur recouvrable, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et son plan stratégique triennal, tels qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. En particulier, des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque type de revenus générés par une UGT ou pour chaque nature de dépenses ainsi que pour les dépenses futures en immobilisations. Les hypothèses tiennent compte, entre autres, des statistiques d'abonnés, de lecteurs et de téléspectateurs, des tendances du marché de la publicité, du paysage concurrentiel, de l'évolution de la gamme de produits et services offerts, de la prolifération des plates-formes de médias, de l'évolution de la technologie, de la stratégie de programmation, des conventions collectives, des taux de PIB canadien et des structures de coûts d'exploitation.

Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans du plan stratégique. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts découlant du coût moyen pondéré du capital relatif à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Dans certains cas, la Société peut également estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie avec une approche de marché qui consiste à estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide de multiples de la performance opérationnelle d'entités comparables, de paramètres de transactions et d'autres informations de marché disponibles, plutôt que d'utiliser principalement la méthode des flux de trésorerie actualisés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

16. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Valeurs recouvrables (suite)

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation effectués:

UGT	2016		2015	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Magazines ¹	15,6 %	-1,0 %	16,0 %	0,0 %
Services cinématographiques et audiovisuels ¹	12,3 %	2,0 %	11,0 %	2,0 %

¹ La valeur recouvrable pour ces UGT est basée sur la valeur d'utilité en 2016 et en 2015.

La valeur recouvrable de l'UGT du secteur magazines équivaut à sa valeur comptable étant donné la charge de dépréciation comptabilisée à la suite du plus récent test de dépréciation effectué (note 7).

Pour l'UGT du secteur des services cinématographiques et audiovisuels, la hausse du taux d'actualisation avant impôts (CMPC) ou la baisse du taux de croissance perpétuelle utilisé pour le test le plus récent réalisé, qui aurait été nécessaire pour que le montant recouvrable égale la valeur comptable de l'UGT au moment du test de dépréciation le plus récent en 2016, est de 0,5 %.

17. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Note	2016	2015
Comptes fournisseurs et charges à payer		45 300 \$	54 722 \$
Salaires et avantages sociaux des employés		24 305	20 839
Comptes à payer à des sociétés sous contrôle commun et affiliées		34 671	36 332
Rémunération à base d'actions	22	1 102	692
Intérêts à payer et autres		145	329
		105 523 \$	112 914 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

18. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

	Rationalisation des activités d'exploitation	Éventualités, litiges et autres	Total
Solde au 31 décembre 2015	2 064 \$	5 043 \$	7 107 \$
Variation nette dans les résultats	4 822	774	5 596
Déboursés	(6 052)	(13)	(6 065)
Solde au 31 décembre 2016	834 \$	5 804 \$	6 638 \$

La comptabilisation des provisions, tant pour la période de comptabilisation que pour les montants, exige l'exercice du jugement fondé sur des circonstances pertinentes et des situations, lesquelles peuvent évoluer dans le futur. Les provisions comprennent principalement ce qui suit :

Rationalisation des activités d'exploitation

Les provisions pour rationalisation des activités d'exploitation comprennent les indemnités de départ pour l'abolition de postes dans les trois secteurs d'activités de la Société et la cessation de la publication de titres dans le secteur magazines.

Éventualités et litiges et autres

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales sont en instance. La direction de la Société et ses filiales est d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

19. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Facilités de crédit bancaire ⁱ⁾	69 607 \$	73 797 \$
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement cumulé	(484)	(766)
	69 123	73 031
Moins la dette échéant à court terme	(6 562)	(4 219)
Dettes à long terme	62 561 \$	68 812 \$

i) Les facilités de crédit bancaire de la Société sont composées d'un crédit rotatif garanti d'un montant de 150 000 000 \$, échéant le 24 février 2019, ainsi que d'un prêt à terme garanti d'un montant initial de 75 000 000 \$ venant à échéance le 3 novembre 2019. Le crédit rotatif garanti porte intérêts à des taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires, LIBOR, le taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge variable en fonction d'un ratio de levier et le prêt à terme garanti porte intérêts à des taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires ou le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge variable en fonction d'un ratio de levier. Au 31 décembre 2016, ce prêt à terme porte intérêt au taux annuel de 3,93 %. Le prêt à terme prévoit des paiements en capital trimestriels qui débutaient le 20 décembre 2015. Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives, dont le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de la Société de contracter d'autres dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elles sont garanties par la totalité de ses biens meubles ainsi qu'une hypothèque immobilière sur son immeuble du siège social. Au 31 décembre 2016, aucun montant n'avait été prélevé sur le crédit rotatif alors qu'au 31 décembre 2015, une somme de 425 000 \$ pour des lettres de crédit avait été prélevée sur ce dernier.

Au 31 décembre 2016, la Société respectait les conditions relatives à ses facilités de crédit bancaire.

Le capital à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

2017	6 562 \$
2018	9 844
2019	53 201

20. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	2016	2015
Droits de diffusion à payer		3 772 \$	2 780 \$
Revenus reportés		3 326	3 352
Régimes à prestations définies	25	1 904	2 322
Rémunération à base d'actions ¹	22	1 580	780
Autres		997	1 740
		11 579 \$	10 974 \$

¹ La portion à court terme de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créanciers et charges à payer.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

	2016	2015
Émis et payé		
4 320 000 actions ordinaires classe A	72 \$	72 \$
38 885 535 actions classe B	207 208	207 208
	207 280 \$	207 280 \$

Le 20 mars 2015, la Société avait complété une offre de droits de souscription auprès de ses actionnaires, par laquelle elle avait reçu un produit brut total de 110 000 000 \$ suite à l'émission de 19 434 629 actions classe B sans droit de vote. Les coûts de transaction de 1 870 000 \$, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 503 000 \$, avaient été comptabilisés au capital-actions comme une réduction du produit brut de l'émission. Les coûts de transaction comprenaient notamment des frais d'engagement de 1 100 000 \$ payés à Québecor Média.

Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2016	2015
Perte nette attribuable aux actionnaires	(39 855) \$	(55 226) \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation (en actions)	43 205 535	38 827 404
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	(0,92) \$	(1,42) \$

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société puisque leur effet est non dilutif.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Régime d' options d' achat d' actions classe B à l' intention des dirigeants

Le régime prévoit notamment que l' octroi, les conditions et modalités afférentes aux options octroyées sont déterminés par le comité des ressources humaines et de régie d' entreprise de la Société. Toutefois, le prix de souscription de chaque action classe B visée par une option ne pourra être inférieur au cours de clôture des actions à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date d' octroi de l' option. De plus, la durée des options ne pourra excéder 10 ans. Le nombre d' actions classe B pouvant être émises au terme du régime d' options d' achat d' actions classe B à l' intention des dirigeants est de 2 200 000.

Les détenteurs d' options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir de la Société un paiement en espèces égal au nombre d' actions à l' égard desquelles l' option est levée, multiplié par le montant par lequel la valeur au marché excède le prix de souscription des actions visées par ladite option ou, selon certaines modalités, souscrire à des actions classe B de la Société au prix de souscription. La valeur au marché est définie par la moyenne des cours de clôture des cinq derniers jours de négociation précédant le jour auquel l' option est levée.

Les options octroyées sont acquises sur une période de cinq ans selon l' une des modalités suivantes :

- i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l' octroi;
- ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l' octroi;
- iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l' octroi.

La Société a constaté un renversement de charge de rémunération de 19 000 \$ relativement à ce programme au cours de l' exercice terminé le 31 décembre 2016 (une charge de rémunération de 23 000 \$ en 2015).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Régime d' options d' achat d' actions classe B à l' intention des dirigeants (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d' achat d' actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016		2015	
	Nombre	Prix d' exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d' exercice moyen pondéré
Solde au début de l' exercice	463 371	13,30 \$	525 368	15,25 \$
Octroyées	–	–	80 000	6,85
Annulées	–	–	(82 366)	13,68
Expirées	(105 739)	15,29	(59 631)	21,28
Solde à la fin de l' exercice	357 632	12,71 \$	463 371	13,30 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l' exercice	283 632	14,11 \$	369 371	14,81 \$

Le tableau suivant résume l' information relative aux options d' achat d' actions en circulation au 31 décembre 2016 :

Fourchette des prix d' exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d' années avant l' échéance	Prix d' exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d' exercice moyen pondéré
6,85 \$ à 8,90 \$	100 000	7,93	7,47 \$	26 000	7,80 \$
8,91 \$ à 14,75 \$	257 632	0,84	14,75	257 632	14,75
6,85 \$ à 14,75 \$	357 632	2,83	12,71 \$	283 632	14,11 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

La juste valeur des options d'achat d'actions du régime d'options de la Société a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de la Société aux 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016	2015
Taux d'intérêt sans risque	0,91 %	0,68 %
Volatilité prévue	35,48 %	67,83 %
Durée restante prévue	1,85 an	1,83 an

La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix des actions classe B de la Société pour une période équivalente à la durée restante prévue des options. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était nulle.

Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions instauré par Québecor Média, des options ont été octroyées aux membres de la haute direction, aux cadres supérieurs et autres employés clés de Québecor Média et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date de l'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires de Québecor Média, au moment de l'octroi, telle que déterminée par le conseil d'administration de Québecor Média (advenant que les actions ordinaires de Québecor Média ne soient pas inscrites à une bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré des cinq jours de bourse précédant la date d'octroi des actions ordinaires de Québecor Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Québecor Média ne sont pas inscrites à une bourse reconnue, les options acquises sont exerçables uniquement durant les périodes suivantes : du 1^{er} mars au 30 mars; du 1^{er} juin au 29 juin; du 1^{er} septembre au 29 septembre; et du 1^{er} décembre au 30 décembre de chaque année. Au moment de la levée d'une option, les détenteurs d'options peuvent, à leur discrétion : i) demander que la plus-value des actions sous-jacentes à une option acquise leur soit versée ou ii) souscrire, sous certaines conditions, à des actions ordinaires de Québecor Média.

À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité des ressources humaines et de la rémunération de Québecor Média n'en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes, déterminée par le comité des ressources humaines et de la régie d'entreprise au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

La société a constaté une charge de rémunération de 1 573 000 \$ relativement à ce programme au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 (1 075 000 \$ en 2015).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions attribuées aux membres de la haute direction de la Société aux 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016		2015	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	226 200	61,70 \$	355 432	55,43 \$
Octroyées	–	–	50 000	70,56
Exercées	(52 950)	59,28	(86 172)	51,74
Annulées	–	–	(8 200)	67,80
Options liées à des cadres transférés au sein de Groupe TVA	–	–	148 500	55,72
Options liées à des cadres transférés au sein de Québecor Média	–	–	(233 360)	53,71
Solde à la fin de l'exercice	173 250	62,44 \$	226 200	61,70 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	15 600	65,27 \$	5 000	60,49 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, un montant de 672 000 \$ a été déboursé par la Société pour les options d'achat d'actions de Québecor Média exercées (2 544 000 \$ en 2015).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2016 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
51,89 \$ à 64,89 \$	130 250	6,87	59,77 \$	8 600	60,96 \$
64,90 \$ à 70,56 \$	43 000	8,22	70,56	7 000	70,56
51,89 \$ à 70,56 \$	173 250	7,20	62,44 \$	15 600	65,27 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média (suite)

La juste valeur des options d'achat d'actions du régime d'options de Québecor Média a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média aux 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016	2015
Taux d'intérêt sans risque	1,12 %	0,82 %
Taux de dividende	1,33 %	1,50 %
Volatilité prévue	19,05 %	18,89 %
Durée restante prévue	3,1 ans	3,9 ans

Puisqu'en date du 31 décembre 2016, les actions ordinaires de Québecor Média n'étaient pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de la société mère de Québecor Média. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est basé sur le taux moyen actuel.

Au 31 décembre 2016, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 208 000 \$ (45 000 \$ au 31 décembre 2015).

Régimes d'unités d'actions différées et d'unités d'actions liées à la performance

Le 10 juillet 2016, Groupe TVA a instauré un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») et un régime d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») à l'intention de certains gestionnaires basés sur les actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA (« actions classe B de Groupe TVA »). Les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions classe B de Groupe TVA. Aucune action du trésor ne sera émise aux fins des régimes. Pour la période se terminant le 31 décembre 2016, Groupe TVA a attribué 159 499 UAD et 212 671 UAP en vertu de ces régimes.

Le 13 juillet 2016, Québecor a également instauré un régime d'UAD et un régime d'UAP à l'intention de ses employés et de ceux de ses filiales basés, entre autres, sur les actions catégorie B de Québecor. Les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions catégorie B de Québecor.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Régimes d'unités d'actions différées et d'unités d'actions liées à la performance (suite)

Aucune action du trésor ne sera émise aux fins des régimes. Pour la période se terminant le 31 décembre 2016, Québecor a attribué 11 482 UAD et 12 762 UAP basées sur les actions catégorie B de Québecor à des dirigeants de Groupe TVA.

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La Société a mis en place un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention des administrateurs. Aux termes du régime d'UAD, chaque administrateur qui n'est pas membre de la direction de la Société doit recevoir une valeur minimale de 15 000 \$ par année sous forme d'UAD (« portion obligatoire »). Lorsque le seuil de détention minimale décrit à la Politique de détention minimale des administrateurs est atteint, la portion obligatoire est réduite à un minimum de 10 000 \$ par année. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % de la rémunération globale qui lui est payable en espèces à l'égard de ses services à titre d'administrateur.

La valeur d'une unité correspond au cours moyen pondéré des actions classe B sans droit de vote à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de négociation précédant immédiatement cette date. Les UAD donnent le droit de recevoir des dividendes qui seraient versés sous forme d'UAD additionnelles au même taux que celui qui s'appliquerait, de temps à autre, aux dividendes versés sur les actions classe B sans droit de vote.

Le régime d'UAD prévoit que la totalité des UAD créditées au compte de l'administrateur est rachetée à sa demande par la Société et sa valeur lui est payée après qu'il ait cessé d'être un administrateur de la Société. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond au cours de clôture des actions classe B sans droit de vote à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date de rachat. Au 31 décembre 2016, le nombre total d'UAD en circulation conformément à ce régime était de 43 932 (17 552 au 31 décembre 2015).

Charge liée aux régimes d'unités d'actions

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, une charge de rémunération de 344 000 \$ liée aux régimes d'unités d'actions a été comptabilisée (72 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015).

23. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Couverture de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies	Total
Solde au 31 décembre 2014	– \$	(3 618) \$	(3 618) \$
Autres éléments du résultat global	(338)	(2 518)	(2 856)
Solde au 31 décembre 2015	(338)	(6 136)	(6 474)
Autres éléments du résultat global	215	8 269	8 484
Solde au 31 décembre 2016	(123) \$	2 133 \$	2 010 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. CRÉDITS D'IMPÔT ET AIDE GOUVERNEMENTALE

Les revenus comprennent un montant de 12 990 000 \$ (11 923 000 \$ en 2015) au titre de l'aide gouvernementale principalement pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

Des crédits d'impôts et de l'aide gouvernementale au montant de 480 000 \$ (1 291 000 \$ en 2015) ont été comptabilisés en réduction des frais de production des émissions et de coûts liés à la mise en marché de films, lesquels sont inclus dans les charges d'exploitation.

Les revenus reportés incluent un montant de 3 127 000 \$ (3 733 000\$ en 2015) lié à l'aide financière pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

Les régimes de retraite à l'intention des employés cadres et syndiqués de la Société comportent un volet à prestations définies, de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un volet à cotisations définies. La Société offre aux cadres supérieurs un régime de retraite de type salaire de fin de carrière, indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un régime excédentaire non indexé après la retraite, dont les prestations compensent l'effet des limites fiscales. Les prestations de retraite de certains employés sont de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite. La Société offre également aux employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite.

Les régimes de retraite de Groupe TVA sont enregistrés auprès d'une autorité réglementaire québécoise ou fédérale. La politique de financement de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes. Ces dispositions prévoient, entre autres, le paiement futur de cotisations d'équilibre lorsque le degré de solvabilité des régimes de retraite est inférieur à 100 % tel que défini par les lois applicables au Québec et au fédéral. Les cotisations sont déterminées par une évaluation actuarielle effectuée par une société indépendante au moins à tous les trois ans ou annuellement, selon les lois applicables en vigueur et en fonction des dispositions des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. L'administration des régimes relève des comités de retraite, composés de participants aux régimes, de membres de la direction de la Société et de membres indépendants, ou de la Société selon les dispositions des régimes. Selon les règles de gouvernance de la Société, l'approbation et la surveillance de l'ensemble des politiques liées aux régimes à prestations définies relèvent à différents niveaux de la responsabilité des comités de retraite, de la haute direction de la Société et du comité d'audit. La gestion des risques liés aux régimes de retraite est également réalisée sous la gouverne de ces mêmes comités à divers niveaux. La garde des valeurs et la gestion des transactions sur les titres sont confiées à des fiduciaires dans le cadre d'un mandat donné par le comité de retraite ou la Société, selon le cas. Les politiques comprennent notamment celles sur les objectifs d'investissement, les stratégies d'atténuation des risques et le mandat d'engager des gestionnaires de fonds d'investissement et de surveiller leurs travaux et performance. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le tableau suivant présente les informations relatives aux régimes à prestations définies et fait le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2016	2015	2016	2015
Variation des obligations liées aux régimes				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	258 584 \$	252 331 \$	1 952 \$	1 773 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	6 305	6 748	2	2
Frais d'intérêts	10 456	10 543	55	58
Cotisations des participants	3 069	3 216	–	–
Pertes (gains) actuariel(le)s résultant des :				
Hypothèses financières	3 830	3 742	13	21
Modifications liées à l'expérience des participants	(1 514)	(2 485)	–	–
Prestations payées	(11 979)	(15 289)	(126)	(119)
Autres	–	(222)	8	217
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	268 751 \$	258 584 \$	1 904 \$	1 952 \$
Variation des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	266 707 \$	259 682 \$	– \$	– \$
Rendement réel sur les actifs des régimes	22 428	11 534	–	–
Cotisations de l'employeur	678	7 564	126	119
Cotisations des participants	3 069	3 216	–	–
Prestations payées	(11 979)	(15 289)	(126)	(119)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	280 903 \$	266 707 \$	– \$	– \$

Au 31 décembre 2016, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 14,4 années (14,5 années en 2015). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 12 454 000 \$ en 2017.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

La stratégie d'investissement de la Société pour les actifs des régimes tient compte d'un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectations par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

Les actifs des régimes sont constitués de :

	2016	2015
Titres de capitaux propres :		
Canadiens	27,9 %	23,9 %
Étrangers	31,6	33,2
Titres de créances	38,6	39,0
Autres	1,9	3,9
	100,0 %	100,0 %

La juste valeur des actifs des régimes est principalement basée sur des prix cotés sur un marché actif.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables à la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant reconnu au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net constaté dans les bilans consolidés se détaille comme suit :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2016	2015	2016	2015
Rapprochement de l'état de la capitalisation				
Obligations liées aux régimes	(268 751) \$	(258 584) \$	(1 904) \$	(1 952) \$
Juste valeur des actifs des régimes	280 903	266 707	–	–
Surplus (déficit) des régimes	12 152	8 123	(1 904)	(1 952)
Plafonnement de l'actif	(7 902)	(8 493)	–	–
Montant net constaté¹	4 250 \$	(370) \$	(1 904) \$	(1 952) \$

¹ Le montant net constaté pour 2016 comprend un actif de 4 250 000 \$ présenté sous la rubrique Actif au titre des prestations définies et un passif de 1 904 000 \$ (2 322 000 \$ en 2015) inclus dans les Autres éléments de passif (note 20).

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2016	2015	2016	2015
Perte actuarielle sur les obligations liées aux régimes	(2 317) \$	(1 258) \$	(11) \$	(10) \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, moins les revenus d'intérêt anticipés dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	12 693	1 748	–	–
Plafonnement de l'actif	931	(3 926)	–	–
Réévaluations comptabilisées dans le résultat global	11 307 \$	(3 436) \$	(11) \$	(10) \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2016	2015	2016	2015
Coûts liés au personnel :				
Coût des prestations au titre des services rendus	6 305 \$	6 748 \$	2 \$	2 \$
Autres	753	721	–	–
Intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	295	(7)	55	58
Coût net des prestations	7 353 \$	7 462 \$	57 \$	60 \$

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2016 se chiffrait à 3 286 000 \$ (3 165 000 \$ en 2015).

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 3 370 000 \$ en 2017, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 804 000 \$ ont été payées en 2016).

Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts, en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durées des régimes à la date d'évaluation.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société aux 31 décembre 2016 et 2015 sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2016	2015	2016	2015
Obligations liées aux régimes				
Taux à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	3,90 %	4,00 %	3,90 %	4,00 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,25	3,00	3,25
Coût des prestations périodiques				
Taux à la fin de l'exercice précédent :				
Taux d'actualisation	4,00 %	4,10 %	4,00 %	4,10 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25	3,25	3,25	3,25

L'âge de retraite moyen présumé des participants utilisé varie selon le régime et était en moyenne de 62 ans en 2016 et 2015.

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 6,5 % à la fin de 2016. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 8 prochaines années pour s'établir à 4,5 % et demeurer à ce niveau par la suite.

Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2016, une hausse de 10 points de base du taux d'actualisation diminuerait de 3 912 000 \$ l'obligation au titre des prestations de retraite et de 15 000 \$ l'obligation au titre des avantages complémentaires à la retraite.

Il existe des limites à cette analyse de sensibilité puisqu'elle considère uniquement les impacts d'une hausse de 10 points de base du taux d'actualisation sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres de la haute direction et des membres du conseil d'administration de la Société. Leur rémunération est la suivante :

	2016	2015
Salaires et avantages à court terme	3 289 \$	3 648 \$
Rémunération à base d'actions	1 447	656
Autres avantages à long terme	554	526
	5 290 \$	4 830 \$

Revenus et charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

- La Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et affiliées, pour un montant total de 100 095 000 \$ (103 567 000 \$ en 2015).
- La Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et affiliées pour un total de 45 135 000 \$ (37 273 000 \$ en 2015).
- De plus, au cours de l'exercice 2016, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 4 080 000 \$ (3 405 000 \$ en 2015). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.
- La Société a également assumé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 3 820 000 \$ (4 320 000 \$ en 2015).

Autres opérations

Télévision ROC s.e.n.c. («Télévision ROC», anciennement Société en nom collectif SUN News)

Depuis l'annonce le 13 février 2015 de la cessation des activités de Télévision ROC, société dans laquelle Groupe TVA détient une participation de 49 %, la Société a continué d'effectuer des mises de fonds dans Télévision ROC afin de couvrir les pertes opérationnelles jusqu'à la date de fermeture en plus de couvrir les coûts liés à la cessation des opérations. Une provision de 198 000 \$ est enregistrée dans les créiteurs et charges à payer au 31 décembre 2016 afin de couvrir ces coûts.

Une mise de fonds de 2 600 000 \$ a été effectuée par les sociétaires au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, dont 1 274 000 \$ par Groupe TVA pour des coûts déjà provisionnés à la fin de l'exercice précédent et 1 326 000 \$ par l'autre sociétaire. Une mise de fonds de 5 900 000 \$ avait été effectuée par les sociétaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, dont 2 891 000 \$ par Groupe TVA et 3 009 000 \$ par l'autre sociétaire.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Autres opérations (suite)

Facilité de crédit de la société mère

Dans le cadre du financement de l'acquisition des actifs de MELS, la Société avait obtenu une facilité de crédit de 100 000 000 \$ provenant de Québecor Média. Cette facilité de crédit a été remboursée en totalité au cours du premier trimestre 2015 avec le produit résultant de l'offre de droits de souscription. La Société avait enregistré et payé des intérêts pour un montant de 805 000 \$ relativement à cette facilité de crédit au cours du premier trimestre 2015.

27. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

a) Contrats de location et ententes d'achat

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, principalement pour des locaux et des équipements ainsi que pour des contrats d'acquisition de services, de droits de diffusion, d'immobilisations et d'actifs incorporels représentant des paiements totaux de 770 328 000 \$, dont 5 596 000 \$ avec des sociétés apparentées. Les contrats de location ont divers termes, clauses d'indexation, options d'achat et droits de renouvellement. Les paiements minimaux pour les années futures s'établissent comme suit :

	Contrats de location	Droits de diffusion ¹	Autres
2017	4 468 \$	113 573 \$	11 728 \$
2018 à 2021	9 347	305 323	14 190
2022 et ultérieurement	3 223	308 476	–

¹ Les engagements de droits comprennent les engagements découlant de l'entente avec Rogers Communications conclue par Québecor Média et Groupe TVA en 2013 concernant les droits de diffusions francophones de la Ligue Nationale de hockey pour le Canada. Les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société et ses filiales s'établissent à 4 602 000 \$ en 2016 (6 604 000 \$ en 2015) et ont été constatées à titre de charge d'exploitation dans les états consolidés des résultats.

b) Garanties

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. Au 31 décembre 2016, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 236 000 \$ et la Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties. La Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties au cours des exercices précédents.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. ENGAGEMENTS ET GARANTIES (suite)

b) Garanties (suite)

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut avec des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que des contrats d'acquisitions de biens, des ententes de services et des contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les dépenses engagées en regard de circonstances spécifiques. Les termes de ces indemnisations peuvent varier d'une transaction à l'autre en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser à un tiers sur l'ensemble de ses engagements.

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société est confrontée, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société et ses filiales utilisent des instruments financiers et, par conséquent, sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations de taux de change et de taux d'intérêt.

a) Juste valeur des instruments financiers

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les justes valeurs estimatives de la dette à long terme et de l'instrument financier dérivé sont fondées sur un modèle d'évaluation en utilisant les données du niveau 2. Les justes valeurs sont fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments financiers similaires comportant la même échéance.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

a) Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les justes valeurs de la dette à long terme et de l'instrument financier dérivé correspondent à leur valeur comptable aux 31 décembre 2016 et 2015.

b) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par un client ou une autre partie au contrat.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2016, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients. Le solde des comptes clients de la Société est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité. La Société ne croit donc pas qu'elle soit exposée à un niveau de risque de crédit inhabituel ou important. Au 31 décembre 2016, 13,35 % des comptes clients étaient impayés depuis plus de 120 jours après la date de facturation (9,16 % au 31 décembre 2015) dont 25,6 % étaient provisionnés (41,4 % au 31 décembre 2015).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016		2015	
Solde au début de l'exercice	3 622	\$	3 023	\$
Variation comptabilisée à l'état consolidé des résultats	(450)		1 043	
Utilisation	(191)		(494)	
Acquisition d'entreprises	–		50	
Solde à la fin de l'exercice	2 981	\$	3 622	\$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

c) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales s'assurent qu'elles ont suffisamment de flux de trésorerie provenant des opérations courantes et de disponibilités de sources de financement pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis pour les investissements à long terme, le fonds de roulement, les paiements d'intérêts et remboursements de dettes, les contributions aux régimes de retraite, les dividendes et les rachats d'actions ainsi que pour respecter ses engagements et garanties.

Au 31 décembre 2016 les obligations et les échéances des passifs financiers importants de la Société se détaillent comme suit :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans
Créditeurs et charges à payer	106 773 \$	106 773 \$	– \$
Droits de diffusion à payer	96 399	92 627	3 772
Dette à long terme	69 607	6 562	63 045
Paiements d'intérêts ¹	5 480	2 284	3 196
Total	278 259 \$	208 246 \$	70 013 \$

¹ Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 31 décembre 2016 et incluent les frais de disponibilité sur l'emprunt à terme rotatif.

d) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt affectent les revenus de la Société ou la valeur de ses instruments financiers. L'objectif d'une gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de change

La Société est exposée à un risque de change limité sur les revenus et les dépenses concernant des transactions effectuées dans des devises autres que le dollar canadien. La devise étrangère la plus transigée est le dollar américain et il est utilisé principalement pour certaines dépenses en immobilisations et dans la perception de revenus avec certains clients. Compte tenu du faible volume de transactions en devises, la Société ne voit pas la nécessité d'utiliser une couverture de change. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est limitée.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

d) Risque du marché (suite)

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à sa facilité de crédit rotatif et à sa facilité de prêt à terme. Au 31 décembre 2016, la dette à long terme de la Société se composait entièrement de dette à taux variable.

Afin de gérer le risque lié à la variation des taux d'intérêt, la Société utilise un swap de taux d'intérêt pour fixer les déboursés d'intérêts futurs sur une tranche de la dette qui porte intérêt à taux variable. La Société n'a pas l'intention de régler cet instrument financier dérivé avant son échéance puisqu'il n'est pas détenu à des fins spéculatives. Voici les principales caractéristiques de ce swap au 31 décembre 2016 :

Échéance	Valeur nominale	Paie / reçoit	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable
Décembre 2017	33 000 \$	Paie fixe / reçoit variable	2,03 %	Acceptations bancaires – 1 mois

Une augmentation (diminution) de 100 points de base dans le taux des acceptations bancaires canadien à la fin du présent exercice, en utilisant le niveau de dette à long terme à taux variable au 31 décembre 2016 et en considérant le swap de taux d'intérêt, se traduirait en une augmentation (diminution) annuelle de 366 000 \$ des charges financières.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société dans sa gestion du capital sont :

- de préserver la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation afin de continuer à donner un rendement à ses actionnaires;
- de maintenir une base optimale de sa structure de capital afin de répondre aux besoins en capitaux dans les différents secteurs d'activités, y compris les occasions de croissance et le maintien de la confiance des investisseurs et des créanciers.

La Société gère sa structure du capital en tenant compte des caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents de ses secteurs et selon les exigences requises, s'il y a lieu. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes, le remboursement de sa dette actuelle par l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, les montants de distribution aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachat d'actions, l'émission de nouveau capital-actions sur le marché et l'apport d'ajustements à son programme de dépenses en immobilisations. La stratégie de la Société est demeurée inchangée en regard de l'exercice précédent.

La structure du capital de la Société est composée des capitaux propres, de dettes à long terme et d'un instrument financier dérivé, moins les espèces.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la structure du capital se présentait comme suit :

	2016	2015
Dettes à long terme	69 607 \$	73 797 \$
Instrument financier dérivé	322	814
Espèces	(17 219)	(11 996)
Passif net	52 710	62 615
Capitaux propres	278 225 \$	309 432 \$

À l'exception des exigences de ratios financiers requises dans ses conventions de crédit, la Société n'est assujettie à aucune autre exigence externe sur le capital. Au 31 décembre 2016, la Société respecte les conditions relatives à ses conventions de crédit.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. INFORMATION SECTORIELLE

Au début de l'exercice 2016, la direction a apporté des modifications à la structure de gestion de la Société. Suite à ces changements, certaines activités du secteur télédiffusion et production, anciennement exercées par TVA Accès inc. (maintenant Mels Doublage inc.), ont été transférées au sein de différentes entités de la Société. Ainsi, les activités de production commerciale sont demeurées au sein du secteur télédiffusion et production, les activités d'édition sur mesure, de production commerciale imprimée et de services prémédia ont été intégrées aux activités du secteur magazines alors que les activités de doublage font maintenant partie du secteur des services cinématographiques et audiovisuels. L'information financière de la période comparative précédente a été retraitée pour tenir compte de cette nouvelle présentation.

Les activités de la Société se composent dorénavant des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion et production** inclut les activités du Réseau TVA (y compris la filiale et les divisions TVA Productions inc., TVA Nouvelles et TVA Interactif), des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, les activités de production commerciale ainsi que les activités de distribution de produits audiovisuels.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines de langues française et anglaise dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode, les sports et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines ainsi que les activités d'édition sur mesure, de production commerciale imprimée et de services prémédia.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels**, par le biais des filiales MELS Studios et Postproduction s.e.n.c. et Mels Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios et d'équipements, de doublage ainsi que les services de postproduction et d'effets visuels.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Les éléments intersectoriels représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société en ce qui a trait aux revenus et aux dépenses.

Les secteurs isolables déterminés par la direction de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et services divers. Ils sont gérés séparément, entre autres, parce que chaque secteur exige des stratégies de mise en marché différentes.

Les conventions comptables pour ces secteurs sont les mêmes que celles utilisées par la Société dans son ensemble (note 1).

	2016				
	Télédiffu- sion et production	Magazines	Services cinémato- graphiques et audiovisuels	Éléments intersecto- riels	Total
Revenus	427 627	\$ 115 829	\$ 59 320	\$ (11 910)	\$ 590 866
Achats de biens et services	290 855	78 678	26 726	(11 910)	384 349
Coûts liés au personnel	114 393	23 321	23 402	–	161 116
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	22 379	13 830	9 192	–	45 401
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels					35 961
Charges financières					3 378
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres					5 940
Dépréciation de l'écart d'acquisition (a)					40 100
Perte avant dépense d'impôts et part du bénéfice dans les entreprises associées					(39 978) \$

(a) La dépréciation est attribuable au secteur magazines.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

						2015
	Télédiffu- sion et production	Magazines	Services cinémato- graphiques et audiovisuels	Éléments intersecto- riels	Total	
Revenus	417 891	\$ 117 132	\$ 64 570	\$ (9 703)	\$ 589 890	\$
Achats de biens et services	280 724	86 083	26 794	(9 703)	383 898	
Coûts liés au personnel	113 052	21 969	23 581	–	158 602	
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	24 115	9 080	14 195	–	47 390	
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels					33 515	
Charges financières					4 104	
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres					6 315	
Dépréciation d'une licence (a)					60 107	
Perte avant recouvrement d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées						(56 651) \$

(a) La dépréciation est attribuable au secteur télédiffusion et production.

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est défini(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice et la part (du bénéfice) de la perte dans les entreprises associées. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.